

OUVERTURE NAO 2025 : L'ILLUSION DE LA CO-CONSTRUCTION

Inédit et Nouveauté 2025 : Ce sont à présent vos Organisations Syndicales qui doivent choisir **entre les revalorisations de salaire et/ou les mesures sociales !**

Dans cette période compliquée où les résultats d'ARF et A320 ne sont pas au rendez-vous, **la Direction présente pour la première fois une enveloppe pour les NAO**, avec pour objectif de laisser les Organisations Syndicales définir les sujets qu'elles souhaitent privilégier...Une approche inédite est de faire supporter les éventuelles foudres des salariés sur les partenaires sociaux, à condition qu'ils trouvent un terrain d'entente...

L'enveloppe ainsi posée pour les NAO est de 37 millions d'€ (versus 120 millions d'€ en 2023). Au vu des simulations présentées par la Direction, **comment satisfaire les salariés de chaque entité, quand parallèlement nous avons un PSE et un besoin majeur sur les mesures d'indemnités et d'accompagnement ?**

Les difficultés d'arbitrages pour ces NAO vont se faire jour rapidement afin de respecter l'équité et la reconnaissance métier de chacun(e), alors que d'autres sujets importants doivent également être négociés :

- "Temps de Travail" et "Dialogue Social", dont les échéances arrivent à grands pas, suite à leur dénonciation par l'Entreprise,
- la QVCT avec notamment les "mesures Séniors" : attente forte des salariés concernés, ou en passe de l'être,
- la Participation aux bénéfices (sur quels bénéfices ?),
- Et la négociation d'un "rapprochement de statut" pour intégrer les A320...

Notre entreprise est en pleine transformation avec des résultats économiques compliqués. **La délégation CFTC Auchan** reste vigilante et demande une co-construction responsable et équitable des futures négociations.